



2 postes d'animateur agricole (H/F)

Contexte

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)** portait le **Contrat Global Armançon**, outil pluriannuel (2015-2019) de planification multithématique à l'échelle du bassin versant. Il déclinait de manière opérationnelle le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** de l'Armançon à travers un projet cohérent de gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques, pour atteindre le bon état des eaux souterraines et superficielles.

Les **collectivités maîtres d'ouvrage de captages d'eau potable**, qui bénéficiaient de l'animation agricole du SMBVA dans ce cadre, ont décidé de s'organiser pour porter elles-mêmes cette animation à l'issue du Contrat Global Armançon et poursuivre les missions commencées.

Objectifs de la mission

Les agents seront en charge d'animer les volets agricoles des **démarches Bassins d'Alimentation de Captage (BAC)** sur le bassin versant de l'Armançon dans l'objectif de préserver ou de reconquérir la qualité des eaux souterraines.

Contenu de la mission

Assurer le suivi du volet agricole des études de Bassin d'Alimentation de Captages (BAC) en cours :

- Suivi des diagnostics des pressions agricoles effectués par les bureaux d'étude ;
- Sur la base des pistes d'actions issues des diagnostics, élaboration du programme d'action en concertation avec les agriculteurs et les membres des comités de pilotage.

Mettre en œuvre et évaluer les programmes d'actions agricoles définis sur les BAC :

- Accompagner les agriculteurs dans cette démarche (conseils techniques, administratifs, entretiens individuels, etc.) en lien avec les partenaires techniques ;
- Organiser des interventions techniques (essais, démonstrations, formations, actions, etc.) et concevoir des supports de communication pour les agriculteurs ;
- Avoir un rôle relais sur les outils pertinents pour la mise en place d'actions et inciter les agriculteurs à y souscrire (mesures agroenvironnementales, investissements matériels, agriculture biologique, etc.) ;
- Assurer une veille sur les pratiques agricoles, les expérimentations, les progrès techniques et la réglementation en matière d'environnement ;
- Appuyer les collectivités dans leur approche des enjeux agricoles de protection de captages (élaboration des projets de territoire, développement d'actions et de partenariats sur la thématique foncière, etc.).

Favoriser l'implication des collectivités maîtres d'ouvrage dans les démarches.

Assurer le suivi administratif de la mission (rédiger le rapport d'activité annuel, réaliser les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie).

Participer à la vie de la structure (réunions de services, missions transversales, opérations de communication de type Récid'Eau de l'Armançon).

Suivre, si besoin, des formations professionnalisantes en lien avec les thématiques des postes.

Positionnement au sein de l'équipe

Les animateurs seront agents du SMBVA pour le compte des collectivités maîtres d'ouvrage (communes, syndicats d'eau potable). Ils seront placés sous l'autorité hiérarchique de la direction.

Ils travailleront en équipe avec chacun un territoire défini et bénéficieront de l'appui des animateurs ayant travaillé sur ces démarches dans le cadre du Contrat Global Armançon.

Profil recherché

Formation en agriculture et environnement : BAC +5 ou BAC +2 / BAC +3 avec expérience probante. Solides connaissances du monde et des techniques agricoles, en agronomie et protection des ressources en eau ;

Notions en économie agricole, hydrologie et SIG souhaitées ;

Une expérience souhaitée sur un poste d'animation ou de conseil technique serait un plus ;

Permis B exigé.

Compétences et qualités requises

Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions (techniques ou d'animation) ;

Sens de la pédagogie et de la négociation ;

Compétences relationnelles, sens du contact et grande capacité d'écoute ;

Autonomie de travail et esprit d'initiative ;

Aptitude au travail en équipe, en réseau et de terrain ;

Dynamisme et disponibilité ;

Goût prononcé pour l'innovation.

Conditions de recrutement

CDD jusqu'au 31 décembre 2020, contrat reconductible.

Rémunération selon grille statutaire et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89) et à pourvoir dans les meilleurs délais.

Candidature (CV + lettre de motivation) à faire parvenir avant le 20 janvier 2020 par courrier ou par mail à anim.agri@bassin-armancon.fr

Renseignements à prendre auprès de Mélanie de WAELE, animatrice agricole (03 86 55 40 03), ou Edouard BENOIT (edouard.benoit@bassin-armancon.fr, 03 86 55 40 04).